

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/05/2026

N/Réf. : SGL20508_759_PU SAINT-GILLES. Rue Jourdan, 195
Gest. : MB (= en zone de protection de l'église Saint-Gilles)
V/Réf. : PU2025-318 PERMIS D'URBANISME: Démolir le hangar en fond de parcelle et le WC
Corr: Menia Louis suspendu, modifier la destination du sous-sol d'atelier de teinturerie à
NOVA : 13/PU/2013980 logement et locaux accessoires à l'immeuble, la destination du rez-de-
chaussée d'antenne de quartier à commerce de services, étendre le duplex
des 1er et 2e étages dans les combles, modifier les aménagements
intérieurs avec travaux structurels, le volume et la façade, aménager
une terrasse et placer une enseigne.

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 04/05/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 22/05/2026, concernant la demande sous rubrique.



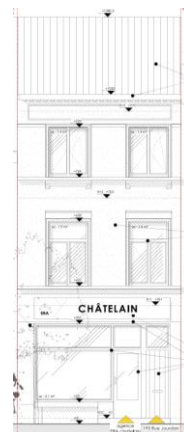
Situation patrimoniale ©Brugis



Photo de l'immeuble. Extrait du dossier.



Façade à rue. Situation de fait. Extrait du dossier.



Façade à rue. Situation projetée. Extrait du dossier.

La demande ne porte pas atteinte aux perspectives vers et depuis l'église classée. En façade à rue, la CRMS recommande toutefois de peindre dans une teinte claire les châssis des étages et la corniche, conformément au style néoclassique de l'immeuble. En ce qui concerne l'enseigne, il convient d'appliquer de manière stricte le RRU et de l'intégrer plus discrètement à la façade.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c.: cdegreef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; lenia@stgilles.brussels